

[Texte]

So our people are finding themselves in a very bad situation as far as a number of these issues are concerned.

That gives you an overview of the situation for Métis people today.

Again, we want to make it clear we are a distinct aboriginal people within Canada. The supreme law of Canada, the Constitution, recognizes that. We've made our mark in the development and the history of Canada. We have some major issues and concerns we as the Métis Nation feel have to be addressed by governments, and primarily the federal government.

It has to be remembered that the federal government primarily has outstanding federal obligations to the Métis Nation that must be addressed. We thought we were successful in the Charlottetown negotiations. Our people did a very good job of representing the interests of the Métis Nation. In the Charlottetown accord we were covered as being an aboriginal people of Canada, with the inherent right to self-government and so on. This jurisdictional limbo of subsection 91.24 was clarified in the Charlottetown accord. There would have been an amendment clarifying—and I emphasize the word “clarifying”—that the Métis fall under subsection 91.24.

Of course we had negotiated this parallel document, along with the Charlottetown accord, called the Métis Nation accord. The Charlottetown accord, combined with the Métis Nation accord, had addressed all these outstanding issues I am addressing today.

• 0935

One of the things we are interested in, besides the other issues I've already mentioned, is that the Métis Nation Accord, which was essentially a non-constitutional document, for the time being, until the constitutional discussions resume, we think is a good way to address some of the outstanding concerns of the Métis Nation in Canada today. Why can't the federal government and the five western provinces and the Northwest Territories, where the Métis Nation is based... why can't we enter into a legal and binding document, as was contemplated by the Métis Nation Accord, addressing all these issues I'm talking about today? That's something we're interested in pursuing with the federal government and the provinces at some point in the future.

Those are some of the issues. They give you an overview and an introduction to the Métis Nation, the Métis National Council.

If anybody has any questions, I'll be very happy to answer them. If not, we can go on with the presentations by some of the other members of the Métis Nation cabinet. Ron Swain, the Minister of Housing and Economic Development, will start off on a presentation primarily based on housing issues, then we will continue with some of the other ministers of the Métis Nation cabinet.

I should also indicate to you, and Minister Swain will make it very clear, that the Métis national cabinet, along with some of our technicians from our associations, is in Ottawa this week for an emergency meeting on housing. We're very, very concerned about some of the negative implications of the federal budget for our housing programs across western Canada. The Minister of Housing, Ron Swain, will address some of those issues.

Thank you very much for having given me this opportunity.

[Traduction]

Les Métis se retrouvent donc dans une très mauvaise position face à un certain nombre de ces questions.

Voilà un bref aperçu de la situation actuelle des Métis.

Je répète que nous voulons préciser clairement que nous sommes un peuple autochtone distinct au Canada. La loi suprême du Canada, la Constitution, le reconnaît. Nous avons fait notre marque dans le développement et l'histoire du Canada. Les Métis ont d'importantes préoccupations que les gouvernements, et surtout le gouvernement fédéral, doivent régler.

Il ne faut pas oublier que le gouvernement fédéral a des obligations envers la nation métisse. Nous avons cru que nos efforts étaient couronnés de succès à la suite des négociations de Charlottetown. Nos représentants ont très bien défendu les intérêts de la nation métisse. L'Accord de Charlottetown nous considérait comme un peuple autochtone du Canada ayant le droit inhérent à l'autonomie politique, etc. L'Accord de Charlottetown comblait le vide que laisse régner le paragraphe 91(24) au niveau des compétences. Un amendement aurait précisé—et j'insiste sur le mot «précisé»—que les Métis sont régis par le paragraphe 91(24).

Nous avons bien entendu négocié un document parallèle à l'Accord de Charlottetown, l'Accord de la nation métisse. Avec cet accord, l'Accord de Charlottetown avait réglé toutes ces questions en instance dont je parle aujourd'hui.

Parmi les choses qui nous intéressent, outre ce dont j'ai déjà parlé, mentionnons que l'Accord de la nation métisse, qui demeure essentiellement un document non constitutionnel pour le moment, jusqu'à la reprise des discussions constitutionnelles, constitue selon nous une bonne façon de répondre à certaines préoccupations actuelles de la nation métisse au Canada. Pourquoi le gouvernement fédéral et les cinq provinces de l'Ouest, de même que les Territoires du Nord-Ouest, où est basée la nation métisse... pourquoi ne pouvons-nous conclure un document légal et obligatoire, comme le prévoyait l'Accord de la nation métisse, pour régler toutes ces questions dont je parle aujourd'hui? Nous aimerions poursuivre un jour les discussions à ce sujet avec le gouvernement fédéral et les provinces.

Voilà quelques aspects qui vous donnent une idée de ce que sont la nation métisse et le Ralliement national des Métis.

Si quelqu'un a des questions, je serai très heureux d'y répondre. Sinon, nous pouvons passer aux exposés de certains autres membres du cabinet de la nation métisse. Ron Swain, ministre du Logement et du Développement économique, présentera un exposé qui portera principalement sur les questions de logement. Nous passerons ensuite à certains des autres ministres de la nation métisse.

J'ajoute, et le ministre Swain le précisera très clairement, que le cabinet de la nation métisse et certains techniciens de nos associations sont venus à Ottawa cette semaine participer à une réunion d'urgence sur le logement. Certaines des répercussions négatives que le budget fédéral aura sur nos programmes de logement dans l'ouest du Canada nous préoccupent énormément. Le ministre du Logement, Ron Swain, vous parlera de certaines de ces questions.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir fourni cette occasion.